



## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### Mises en candidature pour le Prix des arts de la commissaire du Nunavut

**Iqaluit (Nunavut), le 14 février 2024.** — L'honorable Eva Aariak, commissaire du Nunavut, a annoncé aujourd'hui l'ouverture de la période de mises en candidature pour le Prix des arts de la commissaire du Nunavut de 2023, lequel souligne le talent d'artistes remarquables du Nunavut.

« Le Prix des arts de la commissaire du Nunavut est pour moi l'occasion de saluer des artistes du Nunavut qui ont contribué à notre économie grâce à leur art et qui ont permis la reconnaissance mondiale de notre histoire, de notre langue et de notre culture uniques, a déclaré la commissaire Aariak. C'est un privilège de reconnaître l'expression artistique inuite et d'honorer les artistes qui libèrent leur vision et leur perspective du monde à travers leur art. Notre talent artistique se perçoit dans l'originalité de l'équipement, les outils, des vêtements et des instruments que nous avons créés pour les activités journalières. »

Le prix, une récompense en argent de 10 000 \$, est offert annuellement à une ou un artiste du Nunavut que l'on tient en estime en raison d'une longue carrière de contribution aux arts. Cette personne peut s'être distinguée dans les domaines des arts visuels, des arts du spectacle ou de la littérature.

Toutes les mises en candidature seront examinées par un comité de sélection qui fera des recommandations à la commissaire du Nunavut. La sélection des membres de ce comité sera effectuée parmi la communauté artistique du Nunavut et en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience reconnues dans les domaines des arts et de la culture.

Les candidatures seront jugées selon l'apport aux arts, la qualité et la portée de l'œuvre et les efforts consacrés à mentorer des artistes en émergence. Le prix ne peut être reçu qu'une seule fois.

Pour d'autres renseignements, prière de communiquer avec le Bureau de la commissaire du Nunavut.

La date limite pour les mises en candidature est le 21 avril 2024.

– 30 –

**Pour d'autres renseignements :**

Wende Halonen

Bureau de la commissaire du Nunavut

☎ (867)975-5120

✉ [whalonen@gov.nu.ca](mailto:whalonen@gov.nu.ca)